

## États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

### États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	1 046 847 \$	953 576 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	133	–
Marge	286	29
Dividendes à recevoir	3 305	3 033
Montant à recevoir à l'émission de parts	95	20
Actifs dérivés	277	–
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 050 943</b>	<b>956 658</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Découvert bancaire	–	3 946
Montant à payer au rachat de parts	47	8
<b>Total du passif</b>	<b>47</b>	<b>3 954</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)</b>	<b>1 050 896 \$</b>	<b>952 704 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	246 959 \$	237 093 \$
Catégorie privilégiée	109 224 \$	96 516 \$
Catégorie F	10 802 \$	9 395 \$
Catégorie Plus-F	16 846 \$	12 795 \$
Catégorie O	667 065 \$	596 905 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)</b>		
Catégorie A	15,19 \$	13,53 \$
Catégorie privilégiée	20,27 \$	18,06 \$
Catégorie F	11,62 \$	10,36 \$
Catégorie Plus-F	12,60 \$	11,23 \$
Catégorie O	18,17 \$	16,19 \$

### † Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2023 et 2022.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2023	44 088	47 457
31 décembre 2022	83 689	91 345

### Type de garantie\* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2023	–	47 457	–	–
31 décembre 2022	–	91 345	–	–

\* Les définitions se trouvent à la note 2k.

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 16 janvier 1998 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	3 février 1998
Catégorie privilégiée	15 décembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	30 octobre 2015
Catégorie O	29 novembre 2012

## États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	101 \$	87 \$
Revenu de dividendes	35 161	42 427
Profit (perte) sur dérivés	62	(7 407)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(1 521)	(30 022)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	52	(125)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	115 424	(144 735)
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>149 279</b>	<b>(139 775)</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(135)	11
Revenu tiré du prêt de titres ±	359	426
	224	437
<b>Charges (note 6)</b>		
Frais de gestion ±±	3 816	3 732
Frais d'administration fixes ±±±	348	162
Honoraires des auditeurs	–	6
Frais de garde	–	71
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	1	–
Frais de réglementation	–	7
Coûts de transaction ±±±±	113	352
Charges liées à l'information aux porteurs de parts	–	170
Retenues d'impôt (note 7)	4 033	4 302
Autres charges	–	4
	8 311	8 806
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(268)	(325)
	8 043	8 481
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>141 460</b>	<b>(147 819)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	32 044 \$	(30 796) \$
Catégorie privilégiée	14 259 \$	(11 783) \$
Catégorie F	1 376 \$	(96) \$
Catégorie Plus-F	2 047 \$	(556) \$
Catégorie O	91 734 \$	(104 588) \$
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie</b>		
Catégorie A	17 010	18 742
Catégorie privilégiée	5 333	5 619
Catégorie F	906	687
Catégorie Plus-F	1 224	1 034
Catégorie O	35 836	47 718
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)</b>		
Catégorie A	1,89 \$	(1,64) \$
Catégorie privilégiée	2,67 \$	(2,09) \$
Catégorie F	1,52 \$	(0,14) \$
Catégorie Plus-F	1,67 \$	(0,53) \$
Catégorie O	2,56 \$	(2,20) \$

### ± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	480 \$	100,0	574 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	–	–	–	–
Retenues d'impôt	(1)	(0,2)	(6)	(1,0)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(120)	(25,0)	(142)	(24,7)
<b>Revenu tiré du prêt de titres</b>	<b>359 \$</b>	<b>74,8</b>	<b>426 \$</b>	<b>74,3</b>

### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,00 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

### ±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,05 %
Catégorie F	0,05 %
Catégorie Plus-F	0,05 %
Catégorie O	s. o.

### ±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2023	2022
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	61	209
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	1	–
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	–	–
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	–	–

### Frais d'administration et autres charges d'exploitation du fonds (note 9)

	2023	2022
(en milliers de dollars)	–	260

### Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 étaient les suivants :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	120	238

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>32 044 \$</b>	<b>(30 796) \$</b>	<b>14 259 \$</b>	<b>(11 783) \$</b>	<b>1 376 \$</b>	<b>(96) \$</b>	<b>2 047 \$</b>	<b>(556) \$</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>								
Du revenu de placement net	(4 331)	(3 430)	(2 539)	(1 793)	(232)	(182)	(422)	(365)
Remboursement de capital	–	(863)	–	(241)	–	(27)	–	(27)
	<b>(4 331)</b>	<b>(4 293)</b>	<b>(2 539)</b>	<b>(2 034)</b>	<b>(232)</b>	<b>(209)</b>	<b>(422)</b>	<b>(392)</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	21 046	21 591	16 135	13 569	1 303	10 008	3 533	16 708
Montant reçu au réinvestissement des distributions	4 324	4 286	2 468	1 984	220	205	347	352
Montant payé au rachat de parts	(43 217)	(51 802)	(17 615)	(33 239)	(1 260)	(604)	(1 454)	(3 490)
	<b>(17 847)</b>	<b>(25 925)</b>	<b>988</b>	<b>(17 686)</b>	<b>263</b>	<b>9 609</b>	<b>2 426</b>	<b>13 570</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>9 866</b>	<b>(61 014)</b>	<b>12 708</b>	<b>(31 503)</b>	<b>1 407</b>	<b>9 304</b>	<b>4 051</b>	<b>12 622</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>237 093</b>	<b>298 107</b>	<b>96 516</b>	<b>128 019</b>	<b>9 395</b>	<b>91</b>	<b>12 795</b>	<b>173</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>246 959 \$</b>	<b>237 093 \$</b>	<b>109 224 \$</b>	<b>96 516 \$</b>	<b>10 802 \$</b>	<b>9 395 \$</b>	<b>16 846 \$</b>	<b>12 795 \$</b>

### Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Solde au début de la période	17 524	19 566	5 344	6 300	907	8	1 139	14
Parts rachetables émises	1 438	1 585	820	743	116	937	289	1 439
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	287	365	123	127	19	23	28	36
	<b>19 249</b>	<b>21 516</b>	<b>6 287</b>	<b>7 170</b>	<b>1 042</b>	<b>968</b>	<b>1 456</b>	<b>1 489</b>
Parts rachetables rachetées	(2 991)	(3 992)	(898)	(1 826)	(112)	(61)	(119)	(350)
Solde à la fin de la période	<b>16 258</b>	<b>17 524</b>	<b>5 389</b>	<b>5 344</b>	<b>930</b>	<b>907</b>	<b>1 337</b>	<b>1 139</b>

### Parts de catégorie O

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>91 734 \$</b>	<b>(104 588) \$</b>
<b>Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡</b>		
Du revenu de placement net	(19 796)	(20 881)
Remboursement de capital	–	(679)
	<b>(19 796)</b>	<b>(21 560)</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	3 273	82 067
Montant reçu au réinvestissement des distributions	19 796	21 560
Montant payé au rachat de parts	(24 847)	(258 454)
	<b>(1 778)</b>	<b>(154 827)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>70 160</b>	<b>(280 975)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>596 905</b>	<b>877 880</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>667 065 \$</b>	<b>596 905 \$</b>

### Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Solde au début de la période	36 862	48 183
Parts rachetables émises	185	4 899
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1 100	1 539
	<b>38 147</b>	<b>54 621</b>
Parts rachetables rachetées	(1 440)	(17 759)
Solde à la fin de la période	<b>36 707</b>	<b>36 862</b>

### ‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

	Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
	28 174	–

**Tableaux des flux de trésorerie  
(en milliers)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 (note 1)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	141 460 \$	(147 819) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	135	(11)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	1 521	30 022
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(115 424)	144 735
Achat de placements	(451 298)	(878 826)
Produits de la vente de placements	471 653	1 051 850
Marge	(257)	(11)
Dividendes à recevoir	(272)	(709)
	47 518	199 231
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	45 215	144 245
Montant payé au rachat de parts	(88 354)	(347 812)
Distributions versées aux porteurs de parts	(165)	(101)
	(43 304)	(203 668)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>		
	4 214	(4 437)
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>		
	(135)	11
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>		
	(3 946)	480
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>		
	133 \$	(3 946) \$
Intérêts reçus		
	101 \$	87 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts		
	30 856 \$	37 416 \$

## Fonds indice boursier international CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
FNB indiciel d'actions internationales CIBC	152 828	3 353	3 271	
<b>TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES</b>		<b>3 353</b>	<b>3 271</b>	<b>0,3 %</b>
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b>Australie</b>				
Ampol Ltd.	11 215	290	366	
APA Group	60 374	525	466	
Aristocrat Leisure Ltd.	27 469	707	1 011	
ASX Ltd.	9 111	569	519	
Aurizon Holdings Ltd.	86 622	333	297	
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	141 426	3 256	3 311	
BHP Group Ltd.	238 531	9 512	10 798	
Bluescope Steel Ltd.	21 259	314	449	
Brambles Ltd.	65 394	649	803	
carsales.com Ltd.	16 851	420	473	
Cochlear Ltd.	3 084	505	831	
Coles Group Ltd.	62 984	914	917	
Commonwealth Bank of Australia	78 879	5 583	7 966	
Computershare Ltd.	25 570	361	564	
CSL Ltd.	22 733	4 558	5 872	
Dexus	50 616	501	351	
Ebos Group Ltd.	7 222	270	215	
Endeavour Group Ltd.	67 426	408	317	
Fortescue Metals Group Ltd.	79 692	1 081	2 082	
Goodman Group	80 437	1 065	1 835	
GPT Group	90 146	434	377	
IDP Education Ltd.	12 443	363	225	
IGO Ltd.	32 073	451	262	
Insurance Australia Group Ltd.	114 665	585	587	
Lottery Corp. Ltd. (The)	104 743	333	458	
Macquarie Group Ltd.	17 278	2 024	2 866	
Medibank Private Ltd.	129 601	349	417	
Mineral Resources Ltd.	8 266	346	522	
Mirvac Group	185 689	441	350	
National Australia Bank Ltd.	147 246	3 436	4 078	
Northern Star Resources Ltd.	54 082	609	665	
Orica Ltd.	21 497	356	310	
Origin Energy Ltd.	81 071	519	620	
Pilbara Minerals Ltd.	134 541	565	479	
Qantas Airways Ltd.	39 765	201	193	
QBE Insurance Group Ltd.	70 303	787	944	
Ramsay Health Care Ltd.	8 638	473	411	
REA Group Ltd.	2 487	240	406	
Reece Australia Ltd.	10 640	207	215	
Rio Tinto Ltd.	17 470	1 672	2 144	
Santos Ltd.	152 838	988	1 053	
Scentre Group	244 255	715	659	
Seek Ltd.	16 764	336	404	
Sonic Healthcare Ltd.	21 257	562	615	
South32 Ltd.	213 431	528	640	
Stockland	112 339	453	451	
Suncorp Group Ltd.	59 778	619	750	
Telstra Corp. Ltd.	190 310	626	681	
Transurban Group	145 309	1 702	1 799	
Treasury Wine Estates Ltd.	37 564	361	366	
Vicinity Centres	182 092	346	335	
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	11 042	270	327	
Wesfarmers Ltd.	53 390	2 246	2 751	
Westpac Banking Corp.	165 134	3 659	3 414	
Wisetech Global Ltd.	7 843	239	533	
Woodside Energy Group Ltd.	89 354	2 580	2 500	
Woolworths Group Ltd.	57 487	2 060	1 933	
		64 502	75 183	7,2 %
<b>Autriche</b>				
Erste Group Bank AG	16 181	712	868	
OMV AG	6 931	420	403	
Verbund AG	3 205	268	394	
Voestalpine AG	5 462	258	228	
		1 658	1 893	0,2 %
<b>Belgique</b>				
Ageas SA/NV	7 519	723	433	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	40 876	3 485	3 496	
D'leteren Group	1 011	200	262	
Elia Group SA	1 384	214	230	
Groupe Bruxelles Lambert SA	4 143	514	432	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
KBC Group NV	11 779	1 058	1 013	
Lotus Bakeries NV	19	203	229	
Sofina SA	726	303	240	
Syngso SA	3 488	459	481	
UCB SA	5 950	669	687	
Umicore SA	9 857	545	359	
Warehouses De Pauw SCA	7 804	359	326	
		8 732	8 188	0,8 %
<b>Chili</b>				
Antofagasta PLC	18 558	362	526	
		362	526	0,1 %
<b>Danemark</b>				
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie A	143	343	336	
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie B	229	537	546	
Carlsberg AS, série B	4 635	772	771	
Christian Hansen Holdings AS	4 964	547	552	
Coloplast AS, catégorie B	6 430	941	973	
Danske Bank AS	32 459	806	1 150	
Demant AS	4 743	198	276	
DSV AS	8 761	1 404	2 040	
Genmab AS	3 110	1 125	1 314	
Novo Nordisk AS, catégorie B	153 572	5 883	21 088	
Novozymes AS, catégorie B	9 626	608	701	
Orsted AS	8 903	1 238	654	
Pandora AS	3 979	425	729	
Rockwool International AS, catégorie B	433	220	168	
Tryg AS	16 432	502	474	
Vestas Wind Systems AS	47 524	1 528	1 992	
		17 077	33 764	3,2 %
<b>Finlande</b>				
Elisa OYJ	6 694	398	410	
Fortum OYJ	21 113	658	404	
Kesko OYJ, série B	12 854	469	338	
Kone OYJ, catégorie B	15 995	1 183	1 060	
Metso Outotec OYJ	31 209	454	420	
Neste OYJ	19 910	1 017	938	
Nokia OYJ	254 598	2 532	1 149	
Nordea Bank ABP	150 669	2 295	2 479	
Orion OYJ, catégorie B	5 069	246	291	
Sampo OYJ	21 245	1 097	1 233	
Stora Enso OYJ, série R	27 378	518	503	
UPM-Kymmene OYJ	25 118	956	1 255	
Wartsila OYJ Abp	22 277	325	429	
		12 148	10 909	1,0 %
<b>France</b>				
Accor SA	9 349	490	474	
Aéroports de Paris	1 629	269	280	
Air Liquide SA	24 647	3 815	6 358	
Airbus SE	27 897	3 483	5 711	
Alstom SA	13 628	823	244	
Amundi SA	2 890	304	261	
Arkema	2 826	374	427	
AXA SA	84 896	2 791	3 674	
bioMérieux	1 950	273	288	
BNP Paribas SA	49 434	3 664	4 549	
Bolloré SE	34 720	212	288	
Bouygues SA	8 977	475	449	
Bureau Veritas SA	13 880	444	465	
Capgemini SE	7 352	1 287	2 036	
Carrefour SA	27 106	891	658	
Compagnie de Saint-Gobain SA	21 449	1 321	2 096	
Compagnie Générale des Établissements Michelin	31 926	1 183	1 520	
Covivio	2 376	270	169	
Crédit Agricole SA	50 281	885	947	
Danone	30 301	2 686	2 605	
Dassault Aviation SA	951	149	250	
Dassault Systèmes SE	31 447	1 274	2 040	
Edenred	11 746	648	931	
Eiffage SA	3 459	431	492	
Engie	85 952	2 133	2 006	
EssilorLuxottica SA	13 875	2 429	3 692	
Eurazeo SE	2 051	179	216	
Gecina SA	2 164	400	349	
Getlink SE	16 824	300	408	
Hermès International	1 491	1 682	4 199	
Ipsen SA	1 775	250	281	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Fonds indice boursier international CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Kering	3 504	2 395	2 056		Sartorius AG	1 234	477	600	
Klépierre SA	10 125	398	366		Scout24 SE	3 530	364	331	
La Française des Jeux SAEM	4 944	264	238		Siemens AG, actions nominatives	35 765	5 857	8 891	
Legrand SA	12 475	1 195	1 721		Siemens Energy AG	24 450	818	428	
L'Oréal SA	11 351	4 255	7 498		Siemens Healthineers AG	13 271	867	1 021	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	12 995	7 620	13 991		Symrise AG	6 249	829	910	
Orange SA	87 626	1 842	1 323		Talanx AG	3 024	229	286	
Pernod-Ricard SA	9 624	1 981	2 254		Volkswagen AG	1 389	396	241	
Publicis Groupe	10 771	722	1 326		Volkswagen AG, actions privilégiées	9 704	2 234	1 585	
Rémy Cointreau SA	1 088	202	184		Vonovia SE	34 503	2 358	1 437	
Renault SA	9 046	594	490		Wacker Chemie AG	859	155	144	
Safran SA	16 086	2 271	3 758		Zalando SE	10 551	1 108	331	
Sanofi SA	53 567	6 232	7 053				79 790	85 954	8,2 %
Sartorius Stedim Biotech	1 302	455	458						
Schneider Electric SE	25 610	3 603	6 831		<b>Hong Kong</b>				
SEB SA	1 172	226	194		AIA Group Ltd.	540 179	6 204	6 229	
Société Générale SA	34 761	1 526	1 225		BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	174 141	704	627	
Sodexo Alliance SA	4 164	445	607		Budweiser Brewing Co. APAC Ltd.	81 019	355	201	
Teleperformance	2 802	970	544		CK Asset Holdings Ltd.	91 905	922	611	
Thales SA	4 947	559	971		CK Hutchison Holdings Ltd.	126 167	1 686	898	
TotalEnergies SE	107 842	6 786	9 717		CK Infrastructure Holdings Ltd.	29 643	218	217	
Unibail-Rodamco-Westfield	5 562	886	545		CLP Holdings Ltd.	77 281	925	846	
Veolia Environnement SA	31 983	1 217	1 339		ESR Cayman Ltd.	102 515	386	188	
Vinci SA	23 892	2 757	3 984		Futu Holdings Ltd., CAAÉ	2 600	411	188	
Vivendi SE	31 504	1 182	447		Galaxy Entertainment Group Ltd.	102 909	808	764	
Worldline SA	11 318	1 194	261		Hang Lung Properties Ltd.	84 693	261	156	
					Hang Seng Bank Ltd.	35 988	858	557	
		87 592	117 744	11,2 %	Henderson Land Development Co. Ltd.	68 350	358	279	
<b>Allemagne</b>					HKT Trust and HKT Ltd.	178 348	304	282	
Adidas AG	7 624	2 404	2 053		Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	526 870	922	535	
Allianz SE, actions nominatives	18 980	5 229	6 721		Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	56 681	2 846	2 576	
BASF SE	42 002	3 728	2 997		Hongkong Land Holdings Ltd.	51 949	366	240	
Bayer AG, actions nominatives	46 232	4 198	2 273		Jardine Matheson Holdings Ltd.	7 501	552	409	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	15 006	1 538	2 213		Link REIT	120 369	1 100	896	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, actions privilégiées	2 763	233	364		MTR Corp. Ltd.	73 144	462	376	
Bechtle AG	3 855	344	256		New World Development Co. Ltd.	171 059	467	146	
Beiersdorf AG	4 744	605	941		Power Assets Holdings Ltd.	65 188	514	501	
Brenntag SE	6 544	523	797		Sino Land Co. Ltd.	173 053	316	249	
Carl Zeiss Meditec AG	1 895	317	273		SITC International Holdings Co. Ltd.	63 121	346	144	
Commerzbank AG	49 610	762	781		Sun Hung Kai Properties Ltd.	68 184	1 193	978	
Continental AG	5 177	829	583		Swire Pacific Ltd., catégorie A	20 161	201	226	
Covestro AG	9 103	733	703		Swire Properties Ltd.	55 060	201	148	
Daimler Truck Holding AG	25 172	1 035	1 253		Technronic Industries Co. Ltd.	64 759	879	1 023	
Delivery Hero SE	8 279	972	302		WH Group Ltd.	392 456	446	336	
Deutsche Bank AG, actions nominatives	91 212	2 094	1 650		Wharf (Holdings) Ltd. (The)	50 334	178	215	
Deutsche Boerse AG	8 942	1 664	2 440		Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	78 586	513	352	
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	28 156	400	332		Xinyi Glass Holdings Co. Ltd.	79 481	267	118	
Deutsche Post AG, actions nominatives	46 648	2 504	3 059				26 169	21 511	2,0 %
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	152 528	3 620	4 859		<b>Irlande</b>				
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	5 359	666	625		AIB Group PLC	73 941	368	420	
E.ON SE	105 654	2 239	1 881		Bank of Ireland Group PLC	49 725	549	598	
Evonik Industries AG	10 964	436	297		CRH PLC	33 296	2 402	3 036	
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	9 666	889	536		DCC PLC	4 649	517	453	
Fresenius SE & Co. KGaA	19 880	1 197	817		Experian PLC	43 285	1 587	2 340	
GEA Group AG	7 704	347	424		Flutter Entertainments PLC	8 315	1 726	1 944	
Hannover Rueckversicherungs SE	2 838	518	899		James Hardie Industries PLC, CAAÉ	20 712	532	1 058	
HeidelbergCement AG	6 572	605	778		Kerry Group PLC, catégorie A	7 502	1 009	863	
HelloFresh SE	7 316	681	153		Kingspan Group PLC	7 280	615	834	
Henkel AG & Co. KGaA	4 891	495	465		Smurfit Kappa Group PLC	12 253	686	644	
Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	7 965	901	849				9 991	12 190	1,2 %
Infineon Technologies AG	61 456	2 010	3 401		<b>Israël</b>				
Knorr-Bremse AG	3 414	519	292		Azrieli Group Ltd.	1 998	155	171	
LEG Immobilien SE	3 488	619	404		Bank Hapoalim B.M.	59 784	515	712	
Mercedes-Benz Group AG	37 760	3 220	3 452		Bank Leumi Le Israel	71 726	566	765	
Merck KGaA	6 083	1 016	1 283		Check Point Software Technologies Ltd.	4 405	620	892	
MTU Aero Engines Holding AG	2 533	709	723		CyberArk Software Ltd.	1 966	349	571	
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	6 423	2 025	3 530		Elbit Systems Ltd.	1 255	221	353	
Nemetschek SE	2 718	283	311		Global-e Online Ltd.	4 252	228	223	
Porsche AG, actions privilégiées	7 206	760	488		ICL Group Ltd.	36 408	293	242	
Puma SE	4 969	553	366		Israel Discount Bank, catégorie A	58 213	320	386	
Rational AG	241	277	246		Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	7 270	202	373	
Rheinmetall AG	2 050	524	862		Monday.com Ltd.	1 249	305	311	
RWE AG	29 754	1 623	1 794		NICE Ltd.	2 981	626	785	
SAP SE	49 141	7 254	10 023		Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAÉ	52 748	1 154	730	
					Wix.com Ltd.	2 556	603	417	
							6 157	6 931	0,7 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice boursier international CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>Italie</b>									
Amplifon SPA	5 860	315	269		Hulic Co. Ltd.	18 069	213	250	
Assicurazioni Generali SPA	47 696	1 252	1 335		Ibiden Co. Ltd.	5 304	324	388	
Banco BPM SPA	57 042	428	400		Idemitsu Kosan Co. Ltd.	45 560	285	328	
Davide Campari-Milano NV	24 599	307	368		Iida Group Holdings Co. Ltd.	7 257	175	144	
DiaSorin	1 054	281	144		Inpex Corp.	45 679	557	810	
Enel SPA	382 748	3 882	3 773		Isuzu Motors Ltd.	27 440	382	466	
Eni SPA	111 208	2 199	2 499		ITOCHU Corp.	55 938	1 485	3 020	
Ferrari NV	5 932	1 160	2 654		Japan Airlines Co. Ltd.	6 789	197	177	
FinecoBank Banca Fineco SPA	28 736	513	573		Japan Exchange Group Inc.	23 631	549	661	
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	15 816	223	265		Japan Metropolitan Fund Investment Corp.	329	376	315	
Intesa Sanpaolo SPA	731 316	2 501	2 836		Japan Post Bank Co. Ltd.	68 097	757	918	
Leonardo-Finmeccanica SPA	19 045	396	417		Japan Post Holdings Co. Ltd.	97 725	1 132	1 156	
Mediobanca SPA	25 978	345	427		Japan Post Insurance Co. Ltd.	9 017	208	212	
Moncler SPA	9 693	636	791		Japan Real Estate Investment Corp.	61	431	334	
Nexi SPA	27 792	595	302		Japan Tobacco Inc.	56 471	1 483	1 932	
Poste Italiane SPA	24 586	327	370		JFE Holdings Inc.	27 082	560	555	
Prysmian SPA	12 359	434	747		JSR Corp.	8 337	241	314	
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	4 921	309	352		Kajima Corp.	19 903	302	440	
Snam SPA	94 896	622	647		Kansai Electric Power Co. Inc.	33 132	525	583	
Telecom Italia SPA	468 904	475	202		Kao Corp.	21 925	1 659	1 194	
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	66 212	531	732		Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	6 490	198	368	
UniCredit SPA	75 587	1 797	2 727		KDDI Corp.	70 437	2 337	2 960	
		19 528	22 830	2,2 %	Keisei Electric Railway Co. Ltd.	6 086	209	381	
					Kenedix Realty Investment Corp.	195	286	294	
<b>Japon</b>									
Advantest Corp.	36 054	625	1 610		Keyence Corp.	9 157	4 149	5 331	
AEON CO. LTD.	30 774	840	910		Kikkoman Corp.	6 387	390	517	
AGC Inc.	9 098	457	447		Kintetsu Group Holdings Co. Ltd.	8 524	430	358	
Aisin Corp.	6 934	299	320		Kirin Holdings Co. Ltd.	36 561	870	709	
Ajinomoto Co. Inc.	20 858	504	1 064		KOBE BUSSAN CO. LTD.	7 082	272	277	
ANA Holdings Inc.	7 521	249	216		KOEI TECMO HOLDINGS CO. LTD.	5 598	149	84	
Asahi Group Holdings Ltd.	22 667	1 096	1 118		Koito Manufacturing Co. Ltd.	9 080	277	187	
ASAHI INTECC CO. LTD.	10 227	347	275		Komatsu Ltd.	43 536	1 306	1 501	
Asahi Kasei Corp.	59 038	689	577		Konami Holdings Corp.	4 728	291	327	
Astellas Pharma Inc.	85 162	1 553	1 342		KOSE Corp.	1 569	272	155	
Azbil Corp.	5 410	306	236		Kubota Corp.	47 244	944	939	
Bandai Namco Holdings Inc.	28 208	627	747		Kyocera Corp.	60 420	1 105	1 166	
Baycurrent Consulting Inc.	6 217	334	288		Kyowa Kirin Co. Ltd.	12 706	374	282	
Bridgestone Corp.	26 869	1 197	1 470		Lasertec Corp.	3 550	548	1 235	
Brother Industries Ltd.	10 917	249	230		M3 Inc.	20 770	1 064	454	
Canon Inc.	47 075	1 617	1 600		Makita Corp.	10 542	477	384	
Capcom Co. Ltd.	8 152	295	349		Marubeni Corp.	67 398	585	1 406	
Central Japan Railway Co.	33 930	1 310	1 141		MatsukiyoCocokara & Co.	16 147	342	378	
Chiba Bank Ltd. (The)	24 946	185	238		Mazda Motor Corp.	26 759	369	379	
Chubu Electric Power Co. Inc.	30 321	558	519		McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	4 068	218	233	
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	31 606	1 202	1 582		Meiji Holdings Co. Ltd.	11 048	416	348	
Concordia Financial Group Ltd.	49 876	255	301		MinebeaMitsumi Inc.	17 084	417	463	
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	9 627	294	377		MISUMI Group Inc.	13 400	466	300	
Daifuku Co. Ltd.	14 300	453	382		Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	60 252	523	488	
Dai-ichi Life Holdings Inc.	44 255	920	1 244		Mitsubishi Corp.	162 354	1 736	3 427	
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	87 045	2 336	3 158		Mitsubishi Electric Corp.	90 941	1 495	1 704	
Daikin Industries Ltd.	12 415	2 303	2 669		Mitsubishi Estate Co. Ltd.	52 972	1 172	962	
Daito Trust Construction Co. Ltd.	2 919	366	448		Mitsubishi HC Capital Inc.	37 968	261	337	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	27 926	902	1 119		Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	15 083	670	1 164	
Daiwa House REIT Investment Corp.	109	371	258		Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	537 365	3 763	6 111	
Daiwa Securities Group Inc.	62 776	483	558		Mitsui & Co. Ltd.	60 908	1 399	3 024	
DENSO Corp.	81 576	1 254	1 623		Mitsui Chemicals Inc.	8 034	269	315	
Dentsu Group Inc.	9 536	401	324		Mitsui Fudosan Co. Ltd.	41 885	1 161	1 357	
Disco Corp.	4 334	491	1 418		Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	16 189	556	686	
East Japan Railway Co.	14 229	1 341	1 085		Mizuho Financial Group Inc.	113 520	2 490	2 566	
Eisai Co. Ltd.	11 863	928	783		Monotaro Co. Ltd.	11 797	278	170	
ENEOS Holdings Inc.	135 587	754	713		MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	20 182	763	1 051	
FANUC Corp.	44 844	2 087	1 744		Murata Manufacturing Co. Ltd.	81 099	1 999	2 271	
Fast Retailing Co. Ltd.	8 237	1 859	2 699		NEC Corp.	11 557	792	905	
Fuji Electric Co. Ltd.	5 972	252	339		Nexon Co. Ltd.	16 102	370	388	
Fujifilm Holdings Corp.	17 561	1 124	1 395		Nidec Corp.	19 643	1 848	1 049	
Fujitsu Ltd.	8 285	1 279	1 652		Nintendo Co. Ltd.	48 893	2 703	3 371	
GLP J-REIT	221	420	291		Nippon Building Fund Inc.	73	551	419	
Hamamatsu Photonics K.K.	6 603	348	359		Nippon Express Holdings Inc.	3 411	256	256	
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	10 770	430	454		Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	44 622	568	477	
Hikari Tsushin Inc.	954	197	209		Nippon Prologis REIT Inc.	107	362	273	
Hirose Electric Co. Ltd.	1 454	237	218		Nippon Sanso Holdings Corp.	8 153	172	288	
Hitachi Construction Machinery Co. Ltd.	5 062	173	177		Nippon Steel Corp.	40 250	959	1 218	
Hitachi Ltd.	43 632	2 254	4 159		Nippon Telegraph & Telephone Corp.	1 406 200	1 591	2 275	
Honda Motor Co. Ltd.	217 373	2 622	2 971		Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	22 808	403	933	
HOSHIZAKI CORP.	5 114	274	248		Nissan Chemical Corp.	5 921	359	305	
Hoya Corp.	16 664	1 847	2 750		Nissan Motor Co. Ltd.	109 243	841	566	
					NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD.	9 438	284	437	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice boursier international CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Nitori Holdings Co. Ltd.	3 770	687	671		Toshiba Corp.	4 080	194	177	
Nitto Denko Corp.	6 770	516	669		Tosoh Corp.	12 239	263	207	
Nomura Holdings Inc.	141 431	1 100	844		Toto Ltd.	6 247	324	217	
Nomura Real Estate Holdings Inc.	5 171	143	180		Toyota Industries Corp.	6 901	522	743	
Nomura Real Estate Master Fund Inc.	200	370	310		Toyota Motor Corp.	499 049	8 593	12 117	
Nomura Research Institute Ltd.	18 175	551	699		Toyota Tsusho Corp.	9 997	416	777	
NTT Data Corp.	29 701	485	556		Trend Micro Inc.	6 297	391	445	
Obayashi Corp.	30 559	321	350		Uni-Charm Corp.	18 991	786	910	
OBIC Co. Ltd.	3 281	582	748		USS Co. Ltd.	9 676	191	257	
Odakyu Electric Railway Co. Ltd.	14 740	393	297		West Japan Railway Co.	10 335	710	571	
Oji Holdings Corp.	40 576	276	207		Yakult Honsha Co. Ltd.	12 074	410	359	
Olympus Corp.	56 606	1 122	1 083		Yamaha Corp.	6 170	338	188	
Omron Corp.	8 250	617	509		Yamaha Motor Co. Ltd.	42 027	365	496	
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	18 263	498	430		Yamato Transport Co. Ltd.	12 512	340	306	
Open House Group Co. Ltd.	3 688	264	145		YASKAWA Electric Corp.	11 296	487	623	
Oracle Corp. Japan	1 812	187	185		Yokogawa Electric Corp.	10 746	211	271	
Oriental Land Co. Ltd.	51 345	1 607	2 529		Z Holdings Corp.	125 751	716	589	
Orix Corp.	55 206	1 075	1 374		ZENSHO Holdings Co. Ltd.	4 373	279	303	
Osaka Gas Co. Ltd.	17 648	413	488		ZOZO Inc.	6 600	215	197	
OTSUKA CORP.	5 365	272	293				188 384	225 815	21,5 %
Otsuka Holdings Co. Ltd.	19 688	953	976		<b>Jordanie</b>				
Pan Pacific International Holdings Corp.	17 921	350	565		Hikma Pharmaceuticals PLC	7 803	328	236	
Panasonic Holdings Corp.	103 946	1 578	1 356				328	236	0,0 %
Rakuten Group Inc.	70 482	651	416		<b>Luxembourg</b>				
Recruit Holdings Co. Ltd.	67 839	3 111	3 758		ArcelorMittal SA	24 080	1 112	906	
Renesas Electronics Corp.	69 122	1 011	1 638		Eurofins Scientific SE	6 352	604	549	
Resona Holdings Inc.	100 052	591	672		Tenaris SA	22 222	302	512	
Ricoh Co. Ltd.	25 816	355	262				2 018	1 967	0,2 %
Rohm Co. Ltd.	15 511	443	392		<b>Macao</b>				
SBI Holdings Inc.	11 613	339	345		Sands China Ltd.	114 261	537	443	
SCSK Corp.	7 360	170	193				537	443	0,0 %
SECOM Co. Ltd.	9 881	957	942		<b>Pays-Bas</b>				
Seiko Epson Corp.	13 589	270	269		ABN AMRO Bank NV	22 403	477	446	
Sekisui Chemical Co. Ltd.	18 100	325	345		Adyen NV	1 022	2 191	1 748	
Sekisui House Ltd.	28 075	621	825		Aegon Ltd.	76 414	652	589	
Seven & I Holdings Co. Ltd.	35 458	1 748	1 858		AerCap Holdings NV	9 421	699	928	
SG Holdings Co. Ltd.	15 069	348	286		Akzo Nobel NV	8 029	914	881	
Sharp Corp.	12 378	214	117		argenx SE	2 780	1 054	1 401	
Shimadzu Corp.	11 147	402	412		ASM International NV	2 210	797	1 524	
Shimano Inc.	3 619	747	739		ASML Holding NV	18 972	8 812	18 977	
Shimizu Corp.	24 498	228	215		ASR Nederland NV	7 459	441	467	
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	85 728	2 579	4 751		BE Semiconductor Industries NV	3 628	564	726	
Shionogi & Co.	12 296	754	784		Euronext NV	4 033	504	464	
Shiseido Co. Ltd.	18 824	1 332	752		EXOR NV	4 405	352	584	
Shizuoka Financial Group Inc.	22 028	219	247		Heineken Holding NV	6 100	644	684	
SMC Corp.	2 695	1 522	1 910		Heineken NV	13 554	1 610	1 825	
SoftBank Corp.	135 304	2 220	2 234		IMCD Group NV	2 682	746	619	
SoftBank Group Corp.	48 424	3 004	2 832		ING Groep NV	170 331	2 762	3 384	
Sompo Holdings Inc.	13 909	648	902		JDE Peet's NV	4 588	207	164	
Sony Group Corp.	59 346	5 462	7 442		Koninklijke Ahold Delhaize NV	45 213	1 341	1 724	
SQUARE ENIX HOLDINGS CO. LTD.	4 037	275	192		Koninklijke DSM NV	8 375	1 382	1 145	
Subaru Corp.	28 958	708	700		Koninklijke KPN NV	157 897	855	721	
SUMCO Corp.	16 479	407	327		Koninklijke Philips NV	37 147	1 936	1 152	
Sumitomo Chemical Co. Ltd.	66 259	398	213		NN Group NV	12 741	651	667	
Sumitomo Corp.	48 924	840	1 411		OCI NV	4 965	221	191	
Sumitomo Electric Industries Ltd.	33 626	568	565		Prosus NV	68 836	3 343	2 715	
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	11 633	502	458		QIAGEN NV	10 732	536	618	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	59 796	2 721	3 855		Randstad NV	5 195	362	432	
Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	30 836	666	783		Stellantis NV	104 114	2 097	3 232	
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	13 443	497	528		Universal Music Group NV	38 577	1 417	1 459	
Suntory Beverage & Food Ltd.	6 544	318	285		Wolters Kluwer NV	11 695	999	2 205	
Suzuki Motor Corp.	17 335	841	979				38 566	51 672	4,9 %
Sysmex Corp.	7 897	723	582		<b>Nouvelle-Zélande</b>				
T&D Holdings Inc.	23 561	412	496		Auckland International Airport Ltd.	62 378	350	460	
Taisei Corp.	7 996	319	362		Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	27 390	566	541	
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	74 464	3 595	2 830		Mercury NZ Ltd.	32 735	156	181	
TDK Corp.	18 296	769	1 150		Meridian Energy Ltd.	60 872	244	282	
Terumo Corp.	31 667	1 225	1 372		Spark New Zealand Ltd.	86 527	330	375	
TIS Inc.	10 354	307	302		Xero Ltd.	6 772	835	685	
Tobu Railway Co.	8 887	308	316				2 481	2 524	0,2 %
Toho Co. Ltd.	5 266	230	236		<b>Norvège</b>				
Tokio Marine Holdings Inc.	84 813	1 605	2 798		Adevinta ASA, catégorie B	16 456	352	241	
Tokyo Electric Power Co. Holdings Inc.	71 844	612	498		Aker BP ASA	14 872	642	572	
Tokyo Electron Ltd.	22 195	2 511	5 227		DNB Bank ASA	43 557	934	1 227	
Tokyo Gas Co. Ltd.	17 396	474	529		Equinor ASA	42 397	1 141	1 780	
Tokyu Corp.	23 525	407	380		Gjensidige Forsikring ASA	9 412	227	230	
Toppan Inc.	11 602	264	428						
Toray Industries Inc.	65 260	510	448						

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



## Fonds indice boursier international CIBC

### Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2023 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Kongsberg Gruppen ASA	4 140	187	251	
Mowi ASA	21 901	593	520	
Norsk Hydro ASA	62 438	456	556	
Orkla ASA	32 989	393	339	
Salmar ASA	3 416	301	254	
Telenor ASA	29 636	625	451	
Yara International ASA	7 792	449	367	
		6 300	6 788	0,6 %
<b>Portugal</b>				
Energias de Portugal SA	147 673	904	985	
Galp Energia SGPS SA, catégorie B	21 376	340	417	
Jeronimo Martins SGPS SA	13 327	302	449	
		1 546	1 851	0,2 %
<b>Singapour</b>				
CapitalLand Ascendas REIT	175 623	471	533	
CapitalLand Integrated Commercial Trust	250 527	488	517	
Capitaland Investment Ltd. of Singapore	122 429	348	388	
City Developments Ltd.	23 535	183	157	
DBS Group Holdings Ltd.	85 240	1 945	2 856	
Genting Singapore Ltd.	284 567	231	286	
Grab Holdings Ltd., catégorie A	89 177	589	398	
Jardine Cycle & Carriage Ltd.	4 650	139	139	
Keppel Corp. Ltd.	68 539	390	486	
Mapletree Commercial Trust	111 099	234	175	
Mapletree Logistics Trust	163 399	311	285	
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	159 350	1 529	2 077	
Sea Ltd., CAAÉ	17 236	4 260	925	
SembCorp Industries Ltd.	42 061	225	224	
Sembcorp Marine Ltd.	2 087 265	289	247	
Singapore Airlines Ltd.	70 062	388	461	
Singapore Exchange Ltd.	40 345	309	398	
Singapore Technologies Engineering Ltd.	73 471	239	287	
Singapore Telecommunications Ltd.	388 582	1 007	964	
United Overseas Bank Ltd.	59 504	1 309	1 702	
UOL Group Ltd.	22 108	130	139	
Wilmar International Ltd.	90 402	342	324	
		15 356	13 968	1,3 %
<b>Espagne</b>				
Acciona SA	1 162	284	227	
ACS Actividades de Construccion y Servicios SA	9 818	387	578	
Aena SME SA	3 530	683	849	
Amadeus IT Group SA	21 201	1 581	2 018	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	280 730	2 362	3 390	
Banco Santander SA	761 611	4 385	4 221	
CaixaBank SA	194 174	806	1 060	
Cellnex Telecom SA	26 597	1 807	1 388	
Corporacion Acciona Energias Renovables SA	3 099	165	127	
EDP Renovaveis SA	14 457	415	392	
Enagas SA	11 713	358	262	
Endesa SA	14 948	462	404	
Ferrovial SE	24 130	729	1 167	
Grifols SA	14 038	438	318	
Iberdrola SA	283 897	3 619	4 934	
Industria de Diseño Textil SA	51 334	1 749	2 968	
Naturgy Energy Group SA	5 932	180	234	
Red Electrica Corp. SA	19 098	440	417	
Repsol SA	60 114	1 057	1 181	
Telefónica SA	230 020	2 179	1 192	
		24 086	27 327	2,6 %
<b>Suède</b>				
AB Sagax	9 291	452	339	
Alfa Laval AB	13 616	423	722	
Assa Abloy AB, catégorie B	47 168	1 257	1 801	
Atlas Copco AB, catégorie A	126 404	1 612	2 886	
Atlas Copco AB, catégorie B	73 454	819	1 444	
Beijer Ref AB	18 114	353	322	
Boliden AB	12 872	457	534	
Epiroc Aktiebolag, catégorie A	31 013	668	827	
Epiroc Aktiebolag, catégorie B	18 352	366	427	
EQT AB	16 736	540	628	
Essity AB, catégorie B	28 665	1 128	941	
Evolution AB	8 625	1 101	1 361	
Fastighets AB Balder, catégorie B	30 681	356	288	
Getinge AB, série B	10 765	575	318	
H & M Hennes & Mauritz AB, catégorie B	30 395	800	706	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Hexagon AB, catégorie B	97 704	1 148	1 555	
Holmen AB, catégorie B	3 587	233	201	
Husqvarna AB, catégorie B	16 456	211	180	
Industrivarden AB, série A	6 117	254	265	
Industrivarden AB, série C	6 879	221	297	
Indutrade AB	12 859	367	444	
Investment AB Latour	6 968	205	241	
Investor AB, catégorie B	81 452	1 484	2 503	
L E Lundbergforetagen AB, série B	3 577	206	258	
Lifco AB, catégorie B	10 970	377	357	
NIBE Industrier AB, catégorie B	71 318	749	664	
Saab AB, série B	3 769	279	301	
Sandvik AB	50 176	1 230	1 445	
Securitas AB, série B	23 145	334	301	
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	74 677	1 029	1 366	
Skanska AB, série B	16 012	425	384	
SKF AB, série B	16 037	407	426	
Svenska Cellulosa AB, série B	28 512	539	568	
Svenska Handelsbanken AB, catégorie A	68 640	869	988	
Swedbank AB, série A	39 954	902	1 070	
Swedish Orphan Biovitrum AB	9 157	242	322	
Tele2 AB, catégorie B	25 141	427	286	
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	137 802	1 958	1 149	
Telia Co. AB	111 025	680	375	
Volvo AB, série A	9 424	303	331	
Volvo AB, série B	71 015	1 621	2 449	
Volvo Car AB, catégorie B	28 360	296	122	
		27 903	32 392	3,1 %
<b>Suisse</b>				
ABB Ltd., actions nominatives	75 281	2 459	4 429	
Adecco SA, actions nominatives	7 530	545	490	
Alcon Inc.	23 516	1 958	2 438	
Bachem Holding AG	1 591	290	163	
Baloise Holding AG, actions nominatives	2 156	404	448	
Banque Cantonale Vaudoise	1 418	178	242	
Barry Callebaut AG	168	437	376	
BKW SA	994	173	234	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	46	463	732	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, actions nominatives	5	551	804	
Clariant AG, actions nominatives	10 154	287	199	
Coca-Cola HBC AG	10 400	375	405	
Compagnie Financière Richemont SA, actions nominatives	24 565	2 633	4 496	
Dufry AG, actions nominatives	4 588	282	239	
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	331	275	356	
Geberit AG, actions nominatives	1 574	949	1 339	
Givaudan SA, actions nominatives	435	1 724	2 390	
Glencore PLC	492 589	2 427	3 923	
Helvetia Holding AG	1 747	337	319	
Holcim Ltd.	24 528	1 722	2 553	
Julius Baer Group Ltd.	9 695	608	721	
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	2 558	640	1 170	
Logitech International SA, actions nominatives	7 739	799	975	
Lonza Group AG, actions nominatives	3 505	2 058	1 958	
Nestlé SA, actions nominatives	125 648	15 510	19 299	
Novartis AG, actions nominatives	96 459	9 977	12 910	
Partners Group Holding AG	1 069	1 375	2 048	
Roche Holding AG Genussscheine	33 062	12 493	12 735	
Roche Holding AG-BR	1 507	667	620	
Sandoz Group AG	19 269	694	821	
Schindler Holding AG	1 917	517	636	
Schindler Holding AG, actions nominatives	1 105	296	348	
SGS SA, actions nominatives	7 055	867	807	
SIG Group AG	14 392	445	439	
Sika AG, actions nominatives	7 174	1 830	3 100	
Sonova Holding AG, actions nominatives	2 386	680	1 034	
STMicroelectronics NV	32 164	1 204	2 138	
Straumann Holding AG	5 253	701	1 125	
Swatch Group AG (The)	1 362	469	491	
Swatch Group AG (The), actions nominatives	2 476	168	172	
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	1 390	711	1 280	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.



## Annexe à l'inventaire du portefeuille

## Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

## Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice boursier international CIBC (désigné le *Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement similaire à celui de l'indice MSCI EAEO, qui est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé de titres de sociétés d'indices boursiers de marchés développés, qui couvre 21 pays d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice MSCI EAEO, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice en dollars canadiens.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

## Risque de concentration aux 31 décembre 2023 et 2022

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2023.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2022 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

## Au 31 décembre 2022

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions canadiennes</b>	0,4
<b>Actions internationales</b>	
Australie	7,7
Autriche	0,2
Belgique	0,9
Chili	0,1
Danemark	2,9
Finlande	1,3
France	11,3
Allemagne	7,9
Hong Kong	2,9
Irlande	1,0
Israël	0,7
Italie	1,9
Japon	21,6
Luxembourg	0,2
Macao	0,1
Pays-Bas	4,6
Nouvelle-Zélande	0,2
Norvège	0,8
Portugal	0,2
Singapour	1,5
Espagne	2,5
Suède	3,0
Suisse	10,7
Royaume-Uni	14,5
États-Unis	1,0
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	<b>(0,1)</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

## Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	0,7	–
<b>Total</b>	<b>0,7</b>	<b>–</b>

## Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2023 et 2022, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

## Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	
EUR	337 947	32,2	32,2
JPY	226 098	21,5	21,5
GBP	148 943	14,2	14,2
CHF	102 023	9,7	9,7
AUD	76 814	7,3	7,3
USD	35 337	3,4	3,4
DKK	33 904	3,2	3,2
SEK	32 498	3,1	3,1
HKD	21 144	2,0	2,0
SGD	12 653	1,2	1,2
NOK	6 844	0,7	0,7

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

## Au 31 décembre 2022

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	
EUR	303 120	31,8	31,8
JPY	206 127	21,6	21,6
GBP	143 675	15,1	15,1
CHF	96 323	10,1	10,1
AUD	74 868	7,9	7,9
SEK	31 416	3,3	3,3
DKK	28 118	3,0	3,0
HKD	27 225	2,9	2,9
USD	15 511	1,6	1,6
SGD	12 690	1,3	1,3
NOK	7 337	0,8	0,8
ILS	4 514	0,5	0,5

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

## Fonds indice boursier international CIBC

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Incidence sur l'actif net</b> (en milliers de dollars)	<b>10 401</b>	9 527

### Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2023 et 2022 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice MSCI EAE0	<b>10 766</b>	9 866

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2023 et 2022 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Placements à court terme	–	7 475	–	7 475
Actions	38 903	999 324	1 145	1 039 372
Actifs dérivés	277	–	–	277
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>39 180</b>	<b>1 006 799</b>	<b>1 145</b>	<b>1 047 124</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 décembre 2022

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Actions	17 798	935 778	–	953 576
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>17 798</b>	<b>935 778</b>	<b>–</b>	<b>953 576</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période (en milliers de dollars)</b>	<b>–</b>	<b>5 521</b>

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Juste valeur des actifs transférés du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période (en milliers de dollars)</b>	<b>4 388</b>	<b>–</b>

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

#### Au 31 décembre 2023

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	–	(23)	(23)	–	(23)
Transferts nets	–	1 415	1 415	–	1 415
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	1	1	–	1
Variation de la plus-value (moins-value) latente	–	(248)	(248)	–	(248)
Solde à la fin de la période	–	1 145	1 145	–	1 145
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	–	(238)	(238)	–	(238)

#### Au 31 décembre 2022

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	–	–	–	–	–
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	(64)	(64)	–	(64)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	–	64	64	–	64
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	–	(64)	(64)	–	(64)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## *Fonds indice boursier international CIBC*

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Le Fonds n'est ni parrainé ou endossé par Morgan Stanley Capital International Inc. (désignée *MSCI*), qui n'en fait pas non plus la promotion. MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard du Fonds ou de tout indice sur lequel le Fonds s'appuie. Le prospectus simplifié renferme une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec la Banque CIBC, Gestion d'actifs CIBC inc. et d'autres fonds connexes.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Organisation des fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (désigné(s) individuellement un *Fonds* et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie selon une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (désignée le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégorie A	Catégories T4 et FT4	Catégories T6 et FT6	Catégories T8 et FT8	Catégorie privilégiée	Catégorie F	Catégorie Plus-F	Catégorie O
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds marché monétaire CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds de revenu à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds canadien d'obligations CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'obligations mondiales CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds équilibré CIBC	✓					✓		
Fonds de revenu de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de croissance de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions mondiales CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions internationales CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions européennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de marchés émergents CIBC	✓					✓		✓
Fonds Asie-Pacifique CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés internationales CIBC	✓					✓		
Fonds sociétés financières CIBC	✓					✓		
Fonds ressources canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds énergie CIBC	✓					✓		✓
Fonds immobilier canadien CIBC	✓					✓		✓
Fonds métaux précieux CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial de technologie CIBC	✓					✓		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire mondial CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel équilibré CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indice boursier canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier international CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier européen CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice Nasdaq CIBC	✓				✓	✓	✓	
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	✓		✓	✓		✓		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		

Portefeuilles FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Portefeuille FNB prudent CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	✓	✓	✓

Solutions de placement Intelli	Série A	Série T5	Série F	Série FT5	Série S	Série ST5
Solution de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Stratégies d'investissement durable	Série A	Série F	Série FNB	Série S	Série O
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée prudente CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	✓	✓	✓	✓	✓

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (désignée la Cboe Canada) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 \$. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 \$, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 \$ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 \$ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 \$ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indiciel équilibré CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 \$ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2023. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2023 et 2022.

## Notes des états financiers

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 mars 2024.

### 2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*), publiées par l'International Accounting Standards Board (désigné l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les *IFRS*. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

#### a) Instruments financiers

##### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'*IFRS 9, Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la *JVRN* lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la *JVRN* lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la *JVRN*.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

#### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

##### Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).



Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

### Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2023, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

### c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

### d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

### e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

## Notes des états financiers

### f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

### g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

### h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

### i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'options à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

### k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

**l) Fonds à catégories ou à séries multiples**

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

**m) Prêts et créances, autres actifs et passifs**

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

**n) Légende des abréviations**

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

*Abréviations des devises*

AED – Dirham des Émirats arabes unis	EGP – Livre égyptienne	MAD – Dirham marocain	RUB – Rouble russe
ARS – Peso argentin	EUR – Euro	MXN – Peso mexicain	SAR – Riyal saoudien
AUD – Dollar australien	GBP – Livre sterling	MYR – Ringgit malais	SEK – Couronne suédoise
BRL – Réal brésilien	HKD – Dollar de Hong Kong	NOK – Couronne norvégienne	SGD – Dollar de Singapour
CAD – Dollar canadien	HUF – Forint hongrois	NZD – Dollar néo-zélandais	THB – Baht thaïlandais
CHF – Franc suisse	IDR – Rupiah indonésienne	PEN – Nouveau sol péruvien	TRY – Nouvelle livre turque
CLP – Peso chilien	ILS – Shekel israélien	PHP – Peso philippin	TWD – Dollar de Taiwan
CNY – Renminbi chinois	INR – Roupie indienne	PKR – Roupie pakistanaise	USD – Dollar américain
COP – Peso colombien	JOD – Dinar jordanien	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain
CZK – Couronne tchèque	JPY – Yen japonais	QAR – Riyal qatarien	
DKK – Couronne danoise	KRW – Won sud-coréen		

*Autres abréviations*

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	FNB – Fonds négocié en Bourse
OVC – Obligation à valeur conditionnelle	CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères
ELN – Billet lié à des titres de participation	CAÉ – Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

**o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

**3. Évaluation des placements**

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

**a) Trésorerie et autres actifs**

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

**b) Obligations, débiteures et autres titres de créance**

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

**c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers**

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

**d) Dérivés**

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

## Notes des états financiers

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

## 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## 5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Jusqu'au 30 juin 2022, chaque catégorie ou série de parts des Fonds, à l'exception des Stratégies d'investissement durable, des Solutions de placement Intelli et des Portefeuilles FNB, devait acquitter toutes les charges liées à l'exploitation et à la conduite des activités des Fonds, ce qui peut comprendre les intérêts, les coûts d'exploitation et d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation, les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant, les impôts et les taxes, les honoraires des auditeurs et les frais juridiques de même que les charges, les frais de garde et de dépôt, les coûts de services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série et les recouvre auprès des Fonds. Les Fonds ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Fonds un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie ou à une série qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie ou à une série. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds, autres que certaines charges, des Fonds mutuels CIBC et des Portefeuilles sous gestion (désignés les *Fonds visés*), en contrepartie du paiement par les Fonds visés de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliquent à toutes les catégories des Fonds visés, à l'exception des parts de catégorie O, et correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie des Fonds visés.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Stratégies d'investissement durable, des Solutions de placement Intelli et des Portefeuilles FNB, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement par les Stratégies d'investissement durable, les Solutions de placement Intelli et les Portefeuilles FNB de frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories de parts des Portefeuilles FNB, des séries de parts des Solutions de placement Intelli et des séries de parts des Stratégies d'investissement durable, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés à chaque catégorie de parts des Portefeuilles FNB, à chaque série de parts des Solutions de placement Intelli et à chaque série de parts des Stratégies d'investissement durable sont présentés à la note *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Stratégies d'investissement durable, les Solutions de placement Intelli et les Portefeuilles FNB pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services aux Stratégies d'investissement durable, aux Solutions de placement Intelli et aux Portefeuilles FNB.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

### 7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC et de la Solution durable équilibrée prudente CIBC, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC et la Solution durable équilibrée prudente CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### 8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

### 9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

*Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds*

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

*Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

## Notes des états financiers

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

### *Courtier désigné et courtier*

GACI a conclu une entente avec Marchés Mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

### *Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

### *Fournisseur de services*

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès des Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à STM CIBC au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

## 10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

## 11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC  
Fonds marché monétaire CIBC  
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC  
Fonds de revenu à court terme CIBC  
Fonds canadien d'obligations CIBC  
Fonds à revenu mensuel CIBC  
Fonds d'obligations mondiales CIBC  
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC  
Fonds équilibré CIBC  
Fonds de revenu de dividendes CIBC  
Fonds de croissance de dividendes CIBC  
Fonds d'actions canadiennes CIBC  
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC  
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC  
Fonds d'actions américaines CIBC  
Fonds petites sociétés américaines CIBC  
Fonds d'actions mondiales CIBC  
Fonds d'actions internationales CIBC  
Fonds d'actions européennes CIBC  
Fonds de marchés émergents CIBC  
Fonds Asie-Pacifique CIBC  
Fonds petites sociétés internationales CIBC  
Fonds sociétés financières CIBC  
Fonds ressources canadiennes CIBC  
Fonds énergie CIBC  
Fonds immobilier canadien CIBC  
Fonds métaux précieux CIBC  
Fonds mondial de technologie CIBC  
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC  
Fonds indice obligataire canadien CIBC  
Fonds indice obligataire mondial CIBC  
Fonds indiciel équilibré CIBC

Fonds indice boursier canadien CIBC  
Fonds indice boursier américain élargi CIBC  
Fonds indice boursier américain CIBC  
Fonds indice boursier international CIBC  
Fonds indice boursier européen CIBC  
Fonds indiciel marchés émergents CIBC  
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC  
Fonds indice Nasdaq CIBC  
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC  
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC  
Fonds durable d'actions mondiales CIBC  
Solution durable équilibrée prudente CIBC  
Solution durable équilibrée CIBC  
Solution durable équilibrée de croissance CIBC  
Solution de revenu Intelli CIBC  
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC  
Solution équilibrée Intelli CIBC  
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC  
Solution de croissance Intelli CIBC  
Portefeuille revenu sous gestion CIBC  
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC  
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC  
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC  
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC  
Portefeuille croissance sous gestion CIBC  
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC  
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC  
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC  
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC  
Portefeuille FNB prudent CIBC  
Portefeuille FNB équilibré CIBC  
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*).

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux *IFRS*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
21 mars 2024





**Fonds mutuels CIBC  
Famille de Portefeuilles CIBC**

**Banque CIBC**  
CIBC Square  
81 Bay Street, 20th Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 0E7

1 800 465-3863  
[www.cibc.com/fondsmutuels](http://www.cibc.com/fondsmutuels)  
[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1 800 465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC, utilisée sous licence.